



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention : 046-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2020.RRGR.67

Déposée le : 05.03.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Schneider (Biel/Bienne, UDC) (porte-parole)
Hamdaoui (Biel/Bienne, PDC)
Linder (Bern, Les Verts)
Kullmann (Hilterfingen, UDF)
Wenger (Meikirch, UDC)
Salzmann (Mülchi, UDC)
Schilt (Utzenen, UDC)

Cosignataires : 4

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : 777/2020 du 1^{er} juillet 2020
Direction : Direction de la sécurité
Classification : Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif : **Adoption**

Sensibiliser la population à la prévoyance en matière de crise

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Le canton mène une campagne de sensibilisation qui a pour but de renforcer la prévoyance en matière de crise au sein de la population.
2. Il attire en particulier l'attention du public sur des brochures et sites internet (déjà existants).

Développement :

L'épidémie du coronavirus a alerté la population sur les situations d'urgence. A partir du moment où la Confédération a commencé à parler de « situation particulière », les magasins en Suisse ont été pris d'assaut par de nombreuses personnes souhaitant faire des réserves. Des articles d'hygiène, en particulier les lotions désinfectantes et les masques, ont très vite été en rupture de stock. Les aliments longue conservation ont également souvent été achetés en plus grandes quantités qu'à l'ordinaire.

A côté de l'épidémie de grippe, nous avons assisté dernièrement à la panne partielle du réseau téléphonique ou à des perturbations des terminaux de paiement. Même si ces événements ont été sans grandes conséquences ou souvent de courte durée, il faut garder à l'esprit que des événements de plus longue durée peuvent toujours se produire.

Il est d'après nous opportun de sensibiliser la population de manière ciblée sur la prévoyance en situation de crise. Nous disposons d'ores et déjà de médias de très bonne qualité, comme par exemple

les publications réalisées par la Confédération comme « Conseil d'ami », « Guide pour les urgences » et le portail en ligne « Alertswiss ». Une campagne d'information, qui serait par exemple menée en combinaison avec le test des sirènes annuel, pourrait renforcer la sensibilisation et la responsabilité de la population.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif partage l'avis des motionnaires en ce qui concerne le potentiel actuel des moyens de sensibilisation pour renforcer la responsabilité individuelle de la population en situation de crise. Toutefois, les possibilités du canton sont limitées. Conformément à l'article 102 de la Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Cst. ; RS 101), la Confédération est compétente en matière d'approvisionnement économique du pays, notamment en biens et services de première nécessité, et c'est elle qui prend les mesures préventives dans ce contexte. L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays assume ces tâches au niveau fédéral en collaboration avec les milieux de l'économie. En raison de cette répartition des compétences et afin d'assurer une démarche uniforme à l'échelle nationale, les campagnes liées à l'approvisionnement économique du pays doivent, du point de vue du Conseil-exécutif, toujours être menées sous l'égide de la Confédération, ou du moins en concertation avec cette dernière. Des initiatives individuelles des cantons ne sont ni prévues, ni souhaitables. Le Conseil-exécutif renvoie ici à sa réponse à la motion M 075-2020 Schlup¹.

Une certaine sensibilisation à la prévention des crises, sur la base des mesures ordonnées, a déjà eu lieu ces dernières semaines. Le Conseil-exécutif prévoit que le domaine de l'approvisionnement économique du pays et la sensibilisation associée de la population prendront également une grande importance dans l'analyse ultérieure des expériences faites lors de la crise du coronavirus. Dans ce contexte, il soutiendra la requête des motionnaires auprès de la Confédération et demandera le renforcement de la sensibilisation de la population.

Depuis longtemps déjà, le canton de Berne attire l'attention sur les campagnes de la Confédération sur son site Internet et les réseaux sociaux, comme en janvier 2019 sur Instagram, Facebook et Twitter au sujet des réserves d'urgence. Un accent particulier a été mis sur le portail en ligne « Alertswiss » à l'occasion du test des sirènes de cette année. L'application mobile compte quelque 120 000 nouveaux utilisateurs depuis l'arrivée du coronavirus en Suisse. A l'avenir aussi, la Confédération promouvra ce portail envoyant des alarmes à la population, notamment en l'intégrant dans la nouvelle loi sur la protection de la population et sur la protection civile, et contribuera ainsi à sa diffusion croissante au sein de la population. Il n'est pas possible d'adopter d'autres mesures de sensibilisation en lien avec le test des sirènes, car la stratégie de communication de la Confédération, compétente en la matière, prévoit que le test des sirènes est exclusivement utilisé dans le contexte de la mise en état d'alerte de la population.

En résumé, le Conseil-exécutif estime que les campagnes de sensibilisation actuelles sont déjà très complètes et qu'elles sont bien accueillies par la population. Dans certains domaines, les cantons peuvent prendre d'autres mesures en ce qui concerne l'information. Le Conseil-exécutif traitera la demande des motionnaires et comblera les éventuelles lacunes ; il propose donc l'adoption de la motion.

Destinataire
– Grand Conseil

¹ <https://www.gr.ch/etc/designs/gr/media.cdwbinary.DOKUMENTE.acq/0994d339765f48d0938c69b6c132abf0-332/19/PDF/2020.RRGR.97-RRB-F-209037.pdf>